



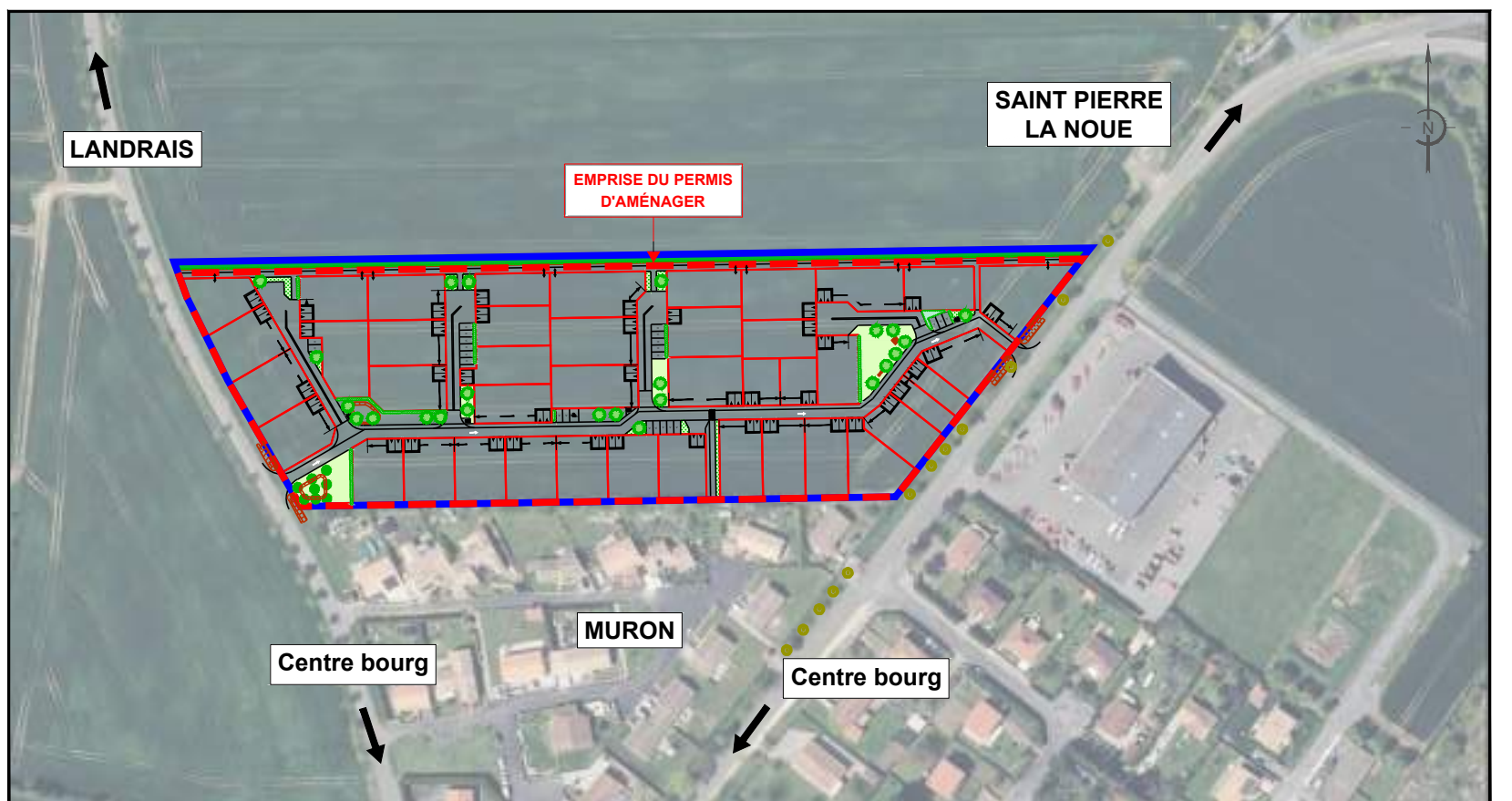
"Le Grand Fief"

PLAN DE COMPOSITION

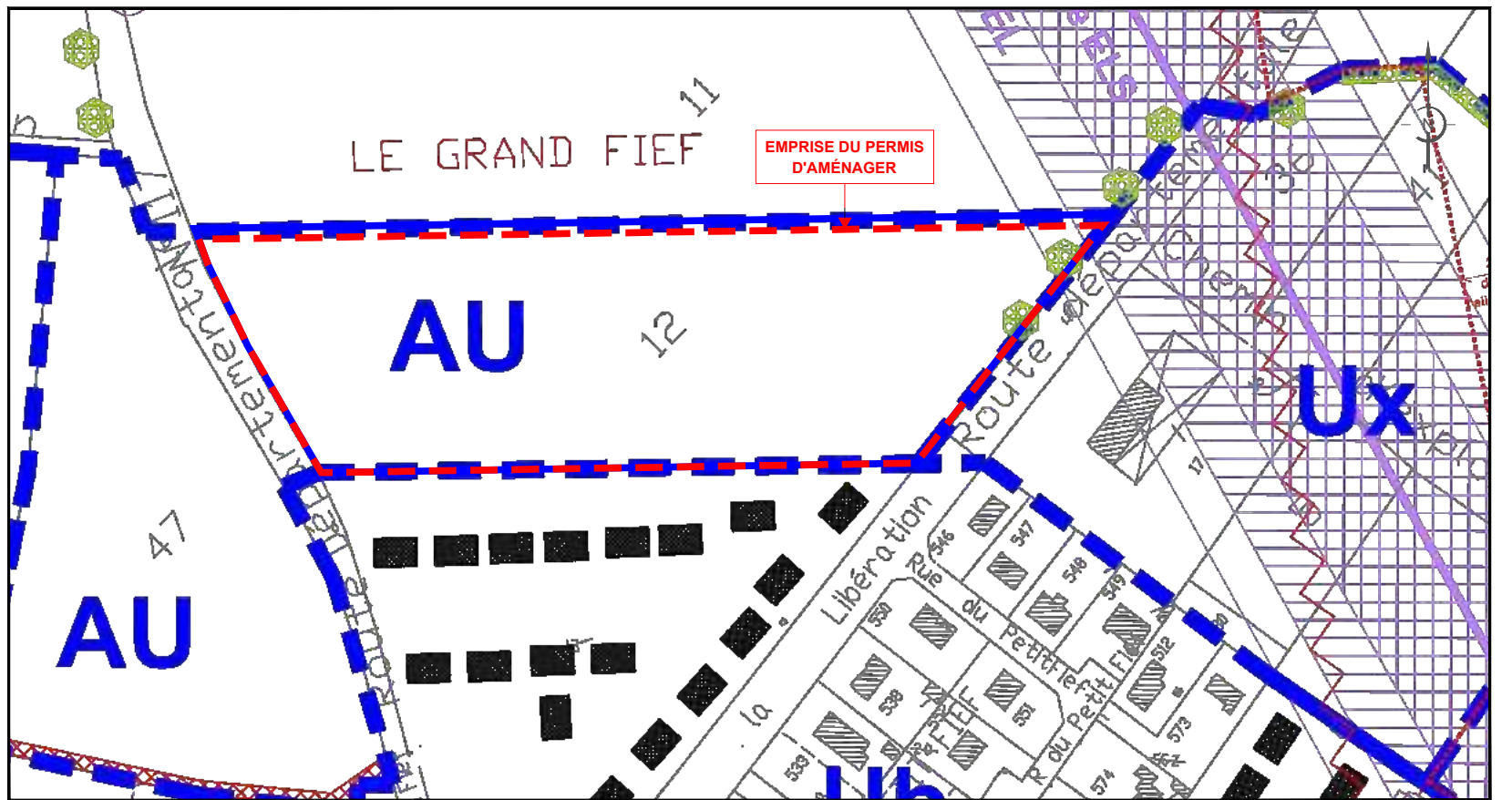
Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 5 (CC46) (Géoréférencement Teria)			Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969 (Géoréférencement Teria)		Echelle : 1/500
A	Février 2021	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager	LL	N° : PA 4	
B	Mars 2021	Pièce substituée	LL		
C				Dossier : 180007	
D					
E				Fichier : 180007-C	
F					
G					
H				Plan imprimé le : 18 mars 2021	



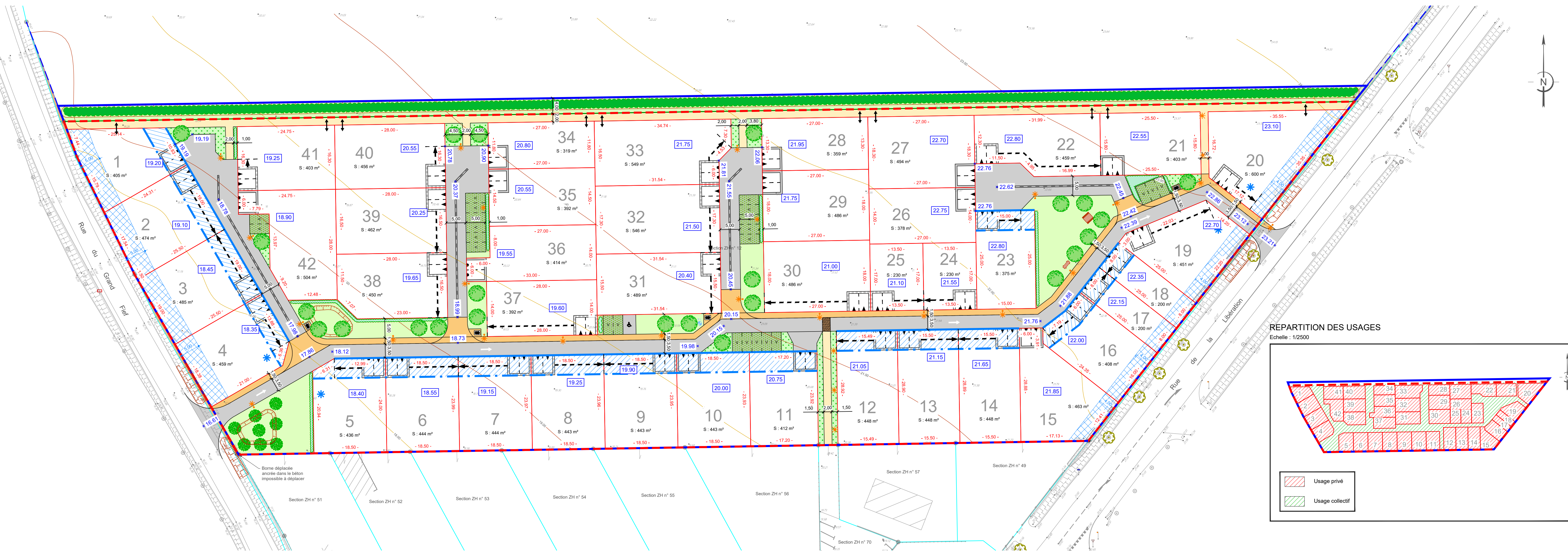
LE PROJET DANS SON CONTEXTE
Echelle : 1/2500



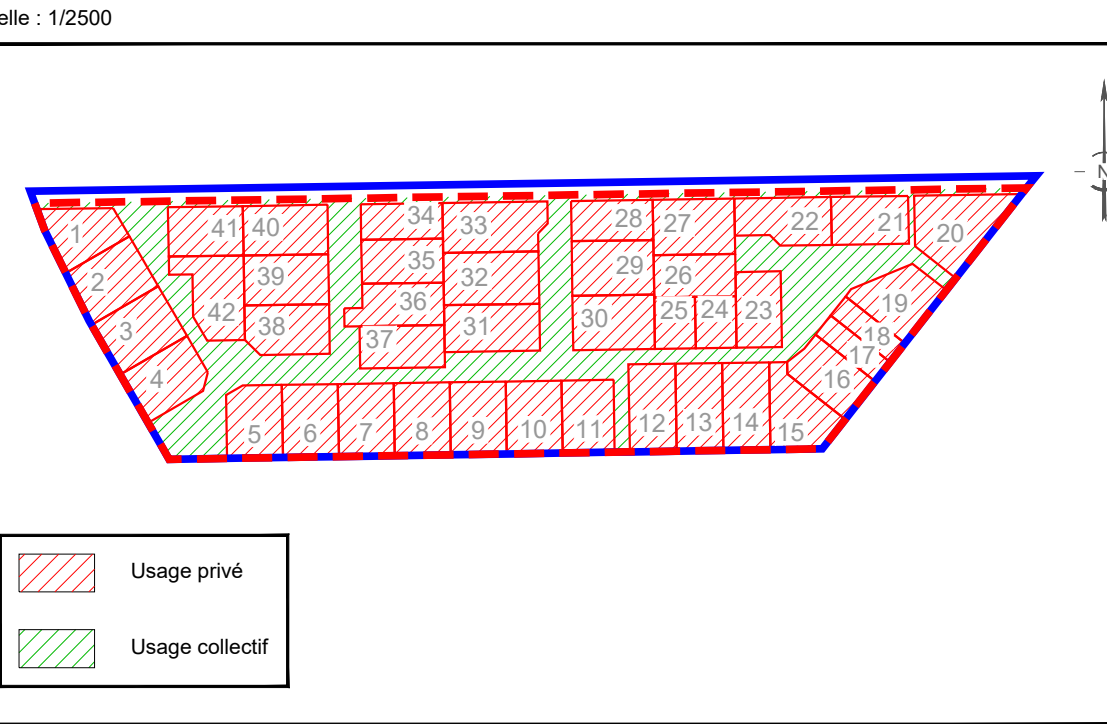
PLU
Echelle : 1/2500



Les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots



REPARTITION DES USAGES
Echelle : 1/2500



AMÉNAGEMENT

- Emprise de l'opération
- Emprise du Permis d'Aménager
- Limite parcelle
- N° parcelle
- Surface parcelle
- Cotation parcelle
- Revêtement de surface
- Matériau drainant
- Enrobé de couleur
- Grave calcaire
- Résine
- Caniveau CC1
- Cote altimétrique projet
- Niveau fini dalle bâtiment
- Merlon
- Table de pique nique en bois
- Banc en bois
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Candélabre
- Borne lumineuse
- Poteau incendie

STATIONNEMENT ET ACCÈS

- Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
- Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m) et translation admise
- Accès portillon autorisé
- Place de stationnement visiteurs
- Place de stationnement PMR
- Sens de circulation

VÉGÉTATION

- Zone engazonnée
- Plantes vivaces
- Paillage
- Haie champêtre
- Haie ornementale
- Arbre fruitier
- Arbre ornemental
- Arbre isolé ou alignement d'arbres à protéger

URBANISME

- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction entre 0 et 5m (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Traitement architectural qualitatif
- Zone non aedificandi avec obligation de plantation